



Maisons-Alfort, le 11 janvier 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS*

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché
du produit biocide SECTINE APPATS
revente de LEXAN GRANULES JAUNE**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société SYNTHÈSE ELEVAGE de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit **SECTINE APPATS** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit SECTINE APPATS, revente de LEXAN GRANULES JAUNE.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit SECTINE APPATS est un biocide de type 18 composé de 5 g/kg d'acétamipride sous la forme de granulés.

L'acétamipride est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	acétamipride
N°CAS :	160430-64-8
Types de produit :	18

CONSIDERANT

- Que la préparation LEXAN GRANULES JAUNE, produit de référence de SECTINE APPATS dispose de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n°2070243 détenue par la société KWIZDA ;
- Les attestations de fourniture et d'approvisionnement du produit entre la société SYNTHÈSE ELEVAGE et la société KWIZDA ;

* Cet avis modifie l'avis du 11 janvier 2012 pour corriger le numéro CAS de la substance active

Considérant les éléments disponibles à ce jour,

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché n° 20080011 du produit SECTINE APPATS revente du produit LEXAN GRANULES JAUNE (AMM n° 2070243).

Marc MORTUREUX

Mots-clés : revente, acétamipride, TP18